

FRANÇAIS – EPREUVE ANTICIPEE - SERIES ES-S

ELEMENTS D'AIDE A LA CORRECTION DU BACCALAUREAT 2012

REMARQUES GENERALES

Orthographe et langue : Une orthographe très incorrecte sera pénalisée à hauteur de 2 points. Cette pénalisation globale sera appliquée à partir de plus de 10 erreurs graves par page. Il est essentiel que toutes les copies soient traitées équitablement dans ce domaine. Si la copie manifeste également une syntaxe et un lexique défailants au point d'altérer l'intelligibilité de nombreux passages, elle pourra être globalement sanctionnée de 4 points au maximum.

Ces barèmes concernant la langue s'appliquent à l'ensemble de la copie.
Si une pénalisation s'impose, elle sera mentionnée sur la copie.

Notation : Les correcteurs sont invités à utiliser toute l'échelle des notes et n'hésiteront pas, pour les copies jugées excellentes aussi bien pour leur contenu que pour la qualité de leur expression, à aller jusqu'à la note maximale.

Remarques importantes : Dans certains paquets de copies peuvent se trouver les devoirs de candidats en situation de handicap, et qui bénéficient à ce titre d'un aménagement des conditions d'examen. Certains d'entre eux ont composé sur ordinateur : leur production, imprimée, est agrafée à la copie d'examen type. Ces copies ne sont en aucun cas à différencier des autres et doivent être corrigées de la même façon. Il faut les noter et reporter la note sur le logiciel prévu à cet effet.

QUESTION (4 pts)

En quoi les quatre textes du corpus relèvent-ils de la poésie satirique ?

Pour attribuer la note maximale de 4 pts, on n'attend pas du candidat qu'il ait repris exhaustivement tous les éléments proposés ci-dessous.

- On accordera la moyenne aux copies qui auront identifié deux cibles de la satire : la cour dans les poèmes des XVIème et XVIIème siècles et la bourgeoisie dans ceux du XIXème siècle
- On valorisera les copies qui auront relevé les procédés qui permettent de caractériser les personnages (métaphores animales, épithètes péjoratives, etc.)
- On pénalisera l'absence de références aux poèmes

Éléments de réponse :

- Les quatre textes du corpus présentent la critique, à la fois plaisante et acerbe, d'un comportement social. Les textes A et B dénoncent les relations hypocrites ou cyniques qui sont en usage à la cour entre les courtisans et le roi (Du Bellay désigne d'emblée sa cible par la formulation cinglante « ces vieux singes de cour », tandis que La Fontaine évoque plus sèchement au début de sa fable la « société » établie entre le lion et la génisse la chèvre et la brebis) ; les textes C et D visent l'inanité des mœurs bourgeoises, dans des circonstances sociales plus ou moins rituelles (chez Verlaine, le titre – « L'Enterrement » -

du sonnet annonce une galerie de brefs portraits tout à fait homogène ; dès le début du poème de Rimbaud, la société dénoncée est présentée par le pluriel « Tous les bourgeois poussifs ».

Dans les textes A et D, la présence de la figure du poète en première personne (« je ne saurais regarder d'un bon œil... » texte A / « Moi, je suis... » texte D) explicite la visée critique des poèmes. Dans le texte B, la dénonciation se fait plus implicite (cf. absence de morale dans la fable de La Fontaine), mais demeure tout aussi claire. Chez Verlaine, la première personne s'implique dans la critique que développe le sonnet.

-La critique, dans les quatre poèmes, apparaît véhémement et s'exprime par des traits appuyés et cinglants. Sont tout d'abord données à voir des allures physiques ridicules, voire grotesques (les « singes de cour » s'efforçant d'imiter la démarche des princes, chez Du Bellay ; Verlaine se moque des croque-morts « tout rondelets sous leur frac écourté », « au nez rougi par les pourboires ». Rimbaud manifeste un goût particulier à souligner la bêtise obèse des bourgeois, avec « Les gros bureaux bouffis [qui] traînent leurs grosses dames » ou la « bedaine flamande » d'un bourgeois qui épate sur son banc les « rondeurs de ses reins... » ; dans ce texte, la beauté physique des « alertes fillettes », évoquée par le jeune poète insolent, constitue un contrepoint accablant pour cette société bourgeoise.

-La satire vise également les comportements sociaux. Du Bellay construit son sonnet en déclinant, d'une manière précise et malicieuse, diverses attitudes de cour (Si... Si... Si...), ce qui fait entendre la parfaite duplicité des courtisans, capables de toutes les hypocrisies, de toutes les jalousies, de tous les renoncements. Chez La Fontaine, c'est la composition même de la fable qui fait entendre le cynisme des relations existant entre le roi et ses courtisans : la monopolisation de la parole par le lion, l'abus réitéré du verbe « devoir » et du substantif « droit » en regard de la brutalité du dernier vers, tout cela contredit avec une ironie cruelle l'idée d'équité que faisait attendre la « société » initialement présentée. Verlaine développe tout au long de son sonnet un éloge paradoxal : l'enterrement est représenté comme une cérémonie « gaie », où tout se déroule « allègrement », où le défunt est présenté comme un « heureux drille » avec l'accompagnement d'un « svelte trille » bref donnant lieu à une scène « charmant[e] », justifiant les nombreuses exclamations admiratives du poète ; l'ironie devient mordante lorsque, dans le dernier tercet, sont évoqués « les beaux discours concis, mais pleins de sens » et que triomphent, « les héritiers resplendissants. » Enfin Rimbaud, en huit évocations consécutives, collectives puis individuelles, s'en prend avec une ironie féroce à la vacuité des comportements bourgeois, ridiculement fiers de leurs attributs (cf. « Le notaire [qui] pend à ses breloques à chiffres » ou les bureaux qui traînent « leurs grosses dames »), et étalant leur bêtise dans des propos parfaitement vides (« En somme... », aime à répéter le spécialiste des traités ; « vous savez, c'est de la contrebande » se vante le bourgeois obèse).

-L'écriture poétique concourt spécifiquement à cette satire, même si chaque texte relève d'une versification largement classique. Chez Du Bellay, la composition du sonnet conduit à la pointe du dernier tercet, dont l'importance est soulignée par l'expression de la douloureuse déception du poète : cette fois, ce n'est plus la duplicité des courtisans qui est dénoncée, mais leur stupidité pathétiquement ridicule. La composition de la fable de La Fontaine, qui n'explicite aucune morale, qui laisse absolument muets les « alliés » du lion, qui souligne l'importance de certains vers par une versification hétérométrique (vv. 12 et 13 ; dernier vers) et qui s'achève sur une menace implicite, mais manifeste, renforce l'efficacité de la dénonciation. Le sonnet de Verlaine appuie la critique qu'il développe par le choix d'une irrégularité qui lui permet de varier la disposition des rimes commandées par « enterrement » (v.1) et de distinguer le dernier vers, essentiel. Enfin Rimbaud recourt

à des images inattendues (ici, c'est le notaire qui pend à sa montre, et non l'inverse, comme on l'attendrait), convoque des figures rarement élevées à une dignité poétique (cf. « les pioupious », les bonnes et les bébés), appuie ses traits virulents sur des effets appuyés d'allitération (« bureaux bouffis » ; « bourgeois », « boutons », « bedaine », « déborde », « contrebande ») et use très fréquemment des ressources de la ponctuation par des tirets, qui lui permet d'organiser la distribution des regards et de souligner l'importance de certains vers.

TRAVAUX D'ECRITURE (16 pts)

COMMENTAIRE

Vous ferez le commentaire du texte de Paul Verlaine, « L'Enterrement » (texte C).

Pour attribuer la note maximale de 16 pts, on n'attend pas que le candidat reprenne tous les éléments indiqués ci-dessous, ni qu'il adopte un plan en trois parties.

-On attendra un plan en deux parties. Un plan en trois parties peut être recevable s'il est cohérent.

-On accordera la moyenne aux copies qui auront perçu la dimension satirique du poème (écart entre le thème traité : un enterrement, et le traitement poétique qui en est fait : humour, ironie...)

-On valorisera les copies qui perçoivent le jeu sur les clichés

Eléments de corrigé :

Verlaine, poète connu d'abord pour ses œuvres lyriques, cultivant le songe, teintées de mélancolie et faisant entendre une musique très travaillée, recourt à la forme très classique du sonnet. Pour autant, son propos, loin des conventions et des attentes habituelles, prend une dimension satirique, déjà présente dans « Monsieur Prudhomme » (in *Poèmes saturniens*). A travers la description inattendue d'une cérémonie d'enterrement Verlaine fait entendre une satire sociale féroce.

I/ Une vision décalée de l'enterrement

a) Une cérémonie traditionnelle:

-Une cérémonie qui suit les rites traditionnels : personnages (fossoyeur, prêtre, enfant de chœur, croque-morts, défunt), objets (pioche, cloche, cercueil), discours, chants.

-une évocation qui suit la chronologie habituelle d'une cérémonie de ce type, avec une accélération marquée dans les tercets, une fois que le défunt est enterré : reprise anaphorique de « puis », et phrases nominales.

-Usage de clichés ou de lieux communs, soulignés par le présent de vérité générale et le déterminant défini du titre (l'ardeur du travailleur manuel, qui chante, et dont l'outil brille (v. 2), le son de la cloche au loin, le surplis blanc du prêtre, la fraîcheur de l'enfant de chœur..., mais aussi l'éloge funèbre, et les descendants dans le second tercet), recours à des adjectifs passe-partout (« gai » v. 1, « charmant » v. 9, « beaux » v.12).

b) Le regard du poète :

- Présence du « je »
- modalité exclamative

Exclamations ouvrant le premier quatrain et le premier tercet. Longue énumération du v.2 au v.8, reprise anaphoriquement avec une certaine désinvolture par « tout cela » et ponctuée par un « en vérité » phatique. Coordination faible et répétitive dans les tercets, avec « Et puis... » « Et puis... » « Et puis... ». Présence d'un diminutif plutôt familier avec « rondelets ». Cette « oralité » du poème se repère également au traitement de l'alexandrin qui déplace la césure (vers 5, 8, 9, 11).

c) Les décalages

- Associations paradoxales (« le fossoyeur qui chante »)
- Rythme binaire (construction antithétique des hémistiches : effets de chute ex : vers 1 et 2)
- La cérémonie sociale de l'enterrement (vs l'expression de la douleur du deuil, ou le choix du genre solennel du « tombeau ») est représentée d'une manière fondamentalement inattendue (chose parmi d'autres cf. « rien...comme... » v.1, « Tout cela » v.9 ; impression générale « gai[e] » et « charmant[e] », parfaitement opposée par son caractère édulcoré à la radicalité brutale de la mort ; choix de rimes provocatrices pour « enterrement » v.1 → « allègrement » v. 4, « douillettement » v. 6, « md éboulement » v. 7)

II/ Une scène satirique

a) Une composition orientée

- Enumérations

Composé de trois phrases, le sonnet s'ouvre sur une exclamation qui le résume, puis présente comme un cortège funèbre avec ses figures emblématiques (les figures contextuelles, ou décoratives, d'abord jusqu'au vers 9 : fossoyeur, prêtre, enfant de chœur). Significativement, le mort n'est évoqué que dans les quatrains, il ne fait pas partie des protagonistes de l'enterrement. Les acteurs, les croque-morts et les proches du défunt, sont évoqués dans la dernière phrase (schématiquement dans les deux tercets) : ce qui réunit ces figures diverses, c'est l'argent et l'hypocrisie. Chacun de ces personnages est montré d'une manière qui ne correspond pas à l'expression de sentiments sincères ; Verlaine appuie le trait jusqu'au burlesque avec le portrait des croque-morts « au nez rougi par les pourboires ». Le poème, partant d'une énumération de détails ridicules par leur décalage, en arrive à sa cible principale : l'hypocrisie intéressée des descendants.

- Etudier le dernier vers comme clausule et pointe

b) Une scène désacralisée

- Le règne des objets : personnification de la cloche et du cercueil
 - Le renversement : la métaphore du sommeil de la mort est prise au sens littéral à travers l'image de l'édredon
- Ici, tout n'est pas deuil et douleur, silence et froidure, mais plutôt chant et musique, lumière et couleur, quiétude et bon vin (cf. les nez rougis par les pourboires v.11). Le

dernier tercet met en scène la famille et les héritiers (« cœurs élargis, front où flotte une gloire »), au milieu des discours convenus (« beaux discours concis, mais pleins de sens »).

c) Une mascarade bourgeoise :

-Caractérisation : déroulement et comportement mécaniques

-Le triomphe matériel des vivants : le thème de l'argent

Détournant la signification morale d'un rite social aussi triste que celui de l'enterrement, Verlaine s'en prend fondamentalement au comportement d'une bourgeoisie insensible à la douleur du deuil, mais hypocritement attentive aux apparences convenues et considérant l'argent comme valeur suprême. Dans le dernier tercet, et par une antiphrase cinglante, les figures s'effacent (v.12) derrière la métonymie des discours d'apparat et la rumeur des appréciations mondaines (cf. incise « mais pleins de sens »), et les héritiers dissimulent sous l'allure hypocrite d'une douleur digne (soulignée par l'ironie de l'allitération « fronts où flotte une gloire » v.13) la satisfaction d'hériter (cf. adjectif final « resplendissant », paradoxal dans l'évocation d'un enterrement et la couleur du deuil qui lui est associée). Le dernier vers, un octosyllabe, par son hétérométrie remarquable et sa ponctuation exclamative, nous dit qui et ce qui est important dans la cérémonie de l'enterrement. Le paradoxe est provocateur.

Conclusion : Poème relevant de la veine satirique présente dans l'œuvre de Verlaine ; la complicité avec Rimbaud et ses provocations insolentes est préfigurée ici. Toutefois, cet « envers tragique et burlesque du mystère de la mort » exprime, comme en creux, le regret personnel d'une sincérité des sentiments.

DISSERTATION

Dans quelle mesure la poésie est-elle un moyen efficace pour présenter une critique de la société ? Vous répondrez à cette question en vous appuyant sur les textes du corpus, sur ceux que vous avez étudiés en classe et sur vos lectures personnelles.

-Pour attribuer la note maximale de 16 pts, on n'attend pas que le candidat reprenne les éléments proposés ci-dessous. L'exercice sollicite une pensée organisée, nourrie d'exemples suffisamment variés et maîtrisés.

-On attend des candidats qu'ils confrontent l'existence d'une poésie de critique sociale et les représentations habituelles que l'on se fait de la poésie (expression lyrique de sentiments personnels), qu'ils identifient une « tradition » poétique de critique sociale à partir d'exemples variés et précis qu'ils s'interrogent, même modestement, sur les ressources de l'écriture poétique lorsqu'il s'agit de dénoncer des travers sociaux ou d'exalter un espoir politique.

-On attend un plan en deux parties. Le plan en trois parties est recevable s'il est cohérent.

-On acceptera que les candidats évoquent d'autres fonctions de la poésie ou exploitent d'autres genres littéraires efficaces pour présenter une critique de la société.

-On accordera la moyenne aux copies qui comporteront une argumentation présentant pour chacune des 2 parties deux arguments valides illustrés d'exemples précis (la simple mention d'un nom d'écrivain n'est pas suffisante)

-On valorisera les copies qui s'appuient sur des exemples précis qu'ils développent.

-On pénalisera les copies qui restreignent le sujet à l'efficacité/l'inefficacité de la poésie en général.

Eléments de corrigé :

I/ La poésie est efficace quand elle se donne pour mission la critique de la société

1. La voix du poète : une conscience sociale

- La dénonciation de certains faits de société (le travail des enfants chez V. Hugo (« Melancholia ») ; la bourgeoisie chez Rimbaud, cf corpus ; la famille chez Prévert)
- L'engagement politique (*Les Regrets* de Du Bellay; *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné ; les poètes de la Résistance, de la Négritude)

2. La force poétique : du poème à la chanson

- Formes concises : un poème dit beaucoup de choses en peu de mots. Le choix des images permet d'exprimer des sentiments, des idées abstraites. Sa structure est signifiante : structure dialogique du sonnet, effet de chute.
- Musicalité (Prévert/ Vian ; Aragon chanté par Ferrat, Ferré) qui permet de mémoriser des strophes facilement. La poésie peut être chantée : la chanson est accessible à un public très vaste. Certaines chansons, qui présentent un caractère poétique, défendent des idées (cf. Ferrat)

II/ Deux axes peuvent être envisagés :

Première proposition : La poésie n'a pas pour unique fonction de critiquer et d'être en prise sur la société :

- La poésie célèbre l'amour
- La poésie chante l'homme et le monde
- La poésie célèbre le langage (symbolisme, Art pour art)

Deuxième proposition : D'autres genres sont plus efficaces pour critiquer :

- Le théâtre (notamment avec les comédies, déjà Aristophane, mais également Molière visant les travers de la bourgeoisie du XVIIème Siècle, mais également ceux de la noblesse ; Beaumarchais ; les drames romantiques : chez Hugo (*Hernani*, *Ruy Blas*) ; Vigny, Musset ou Dumas, présence d'un héros qui ne peut pas trouver une place heureuse dans la société de son temps ; Ionesco, *Rhinocéros*)
- Le roman, le conte philosophique, l'apologue (Voltaire, *Candide*), d'une manière privilégiée, des *genres narratifs* : tous les grands romanciers du 19ème siècle, Hugo avec *Claude Gueux* ou *Le dernier jour d'un condamné*, mais également Céline avec son *Voyage au bout de la nuit*, ou Aragon.
- Les écrits argumentatifs (l'essai, le dialogue philosophique, la lettre ouverte...)

INVENTION

Vous imaginerez un dialogue entre deux critiques littéraires au cours d'un débat sur la poésie. L'un pense que la poésie doit être utile et éveiller l'esprit critique du lecteur ; l'autre estime que l'on ne saurait la réduire à cette seule fonction. Chacun des points de vue devra comporter plusieurs arguments, illustrés par des références précises à des poèmes.

Éléments de corrigé

- On n'attend pas du candidat qu'il reproduise l'intégralité des suggestions proposées dans les éléments de corrigé.
- On attend au minimum une feuille recto-verso.
- En conclusion, on n'attend pas forcément que les critiques aboutissent au même point de vue
- On accordera la moyenne aux copies qui développeront deux arguments correctement illustrés pour chacun des critiques littéraires.
- On valorisera la variété et la pertinence des exemples proposés.
- On pénalisera les copies dans lesquelles le narratif prend le pas sur le dialogue et qui ne présentent pas de références à des poèmes.

L'invention du candidat s'exprimera dans :

- La conduite du dialogue. Chacun des deux critiques sera caractérisé d'une manière cohérente tout au long du dialogue (par exemple, sens de l'engagement social et politique, refus des représentations conventionnelles de la poésie chez l'un ; attachement humaniste aux thèmes universels de la poésie chez l'autre et à l'expression d'une sensibilité ; impatience, conviction envahissante chez l'un, pondération accommodante chez l'autre...). Ces traits devront se retrouver dans le choix des verbes de parole, dans la manière de commencer les répliques (l'un peut couper la parole ou s'opposer avec véhémence, alors que l'autre manifestera le souci de comprendre, voire d'intégrer partiellement au sien le propos de son interlocuteur), dans l'exposition des arguments (l'un recourra fréquemment aux « arguments » d'autorité, à la citation, à l'affirmation, tandis que l'autre s'attachera à développer un raisonnement honnête et rationnel).

- La variété des arguments avancés et des exemples retenus. Les propositions qui suivent ne constituent que des exemples.

A. Le critique littéraire qui pense que la poésie doit être utile et éveiller l'esprit critique du lecteur peut s'appuyer sur les arguments et les exemples suivants :

- Critique politique : La Fontaine (le roi et sa cour : « Les obsèques de la lionne »).
- Critique sociale : Du Bellay (*Les Regrets*, satire de la cour pontificale), Hugo et le travail des enfants (« Melancholia »), l'évocation des pauvres (« Le Mendiant »)
- Critique historique : d'Aubigné (guerres de religion, « Les Tragiques »), poètes de la résistance, Rimbaud (« Le dormeur du val »).
- Appel à l'humanisme, regard sur la condition humaine : Césaire (« Cahier d'un retour au pays natal »), Senghor (« Ethiopiques »).

B. Le critique littéraire qui estime que l'on ne saurait réduire la poésie à la seule fonction utilitaire et critique :

- Expression des sentiments : poésie lyrique (sonnets de Louise Labé, « Les amours de Marie » de Du Bellay).
- Célébration de la beauté du monde (Jaccottet).
- Travail sur le langage et la musicalité (Ponge, Verlaine).
- Nouveau regard sur le monde (Baudelaire, « Une Charogne », Reda, « La Bicyclette »...).